

PAN-AFRICAN PARLIAMENT

البرلمان الأفريقي



PARLEMENT PANAFRICAIN

PARLAMENTO PAN-AFRICANO

### **AVIS DE VACANCE No: PAP 003/2009**

Le Parlement Panafricain (PAP) est un organe de l'Union africaine qui a pour objectif principal d'assurer la pleine participation des peuples africains à la gouvernance et à l'intégration économique du continent. Le PAP exerce actuellement des pouvoirs consultatifs, même s'il a pour objectif ultime de devenir, à terme, une institution dotée des pleins pouvoirs législatifs, dont les membres seront élus au suffrage universel direct.

En vue de la réalisation de ses objectifs, le Parlement panafricain a l'intention de renforcer ses prestations grâce au bon fonctionnement de ses procédures et de ses structures, et au recrutement d'un personnel compétent.

Le Parlement Panafricain, invite donc les candidats ressortissants des États membres de l'Union africaine à soumettre leurs candidatures au poste ci-après :

<b>POSTE</b>	
POSTE	Secrétaire général adjoint-affaires législatives
GRADE	P6
UNITE	Parlement panafricain
LIEU D'AFFECTATION	Midrand, Johannesburg, République d'Afrique du sud
SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE	Secrétaire Général

### **Principales fonctions**

Le Secrétaire général adjoint chargé des affaires législatives est responsable auprès du Secrétaire général pour la coordination des activités des services des procédures, des travaux des Commissions permanentes, de la recherche et de la bibliothèque, du compte rendu des débats et des journaux parlementaires.

Le Secrétaire général adjoint (AL) est spécifiquement chargé de :

1. Donner des conseils en matière de procédures, de programmes et de documentation ;
2. Dresser les procès verbaux de tous les débats du Parlement et des Commissions permanentes
3. Dresser l'ordre du jour et le rapport des travaux;
4. Traiter toutes les décisions adoptées en plénière et par les Commissions permanentes.
5. Préserver tous les documents déposés en plénière et dans les Commissions permanentes;
6. Préparer et mettre en œuvre des modules de formation et de renforcement des capacités des membres et du personnel ;
7. Assumer toutes autres tâches qui pourraient lui être assignées par son supérieur hiérarchique.

### **Qualifications requises**

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire - niveau Maîtrise en droit, sciences sociales et administration publique.

### **Expérience professionnelle**

Les candidats doivent avoir au moins douze (12) ans d'expérience professionnelle pertinente avec une expérience en rédaction, interprétation des règlements et procédures d'un parlement national et/ou supra national, dont au moins cinq années passées à un poste élevé de responsabilité.

En outre, les candidats doivent être capables de travailler dans un environnement multiculturel, avoir un bon esprit de travail en équipe et une bonne maîtrise de l'informatique.

### **Langue**

Les candidats doivent avoir la maîtrise de l'une des langues de travail de l'UA, la connaissance d'une autre langue de travail de l'Union serait un atout;

## **Âge**

Les candidats doivent avoir de préférence entre 45 et 55 ans.

## **Termes et conditions:**

La nomination au poste se fait sur une base contractuelle pour une période de trois (3) ans, dont les douze premiers mois sont considérés comme une période probatoire. Après cette période de trois (3) années le contrat est reconduit pour une période de deux ans, sous réserve de résultats satisfaisants.

## **Égalité de chances**

Le Parlement panafricain est un employeur qui donne l'égalité des chances aux hommes et aux femmes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

**Candidature** : Les dossiers de candidature doivent comprendre :

1. Une lettre de motivation de la demande d'emploi au PAP ;
2. Un CV détaillé et actualisé indiquant, entre autres la nationalité, l'âge et le sexe ;
3. Les noms et coordonnées détaillées de trois répondants, y compris leurs adresses électroniques ; et
4. Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats.

## **Rémunération:**

Un salaire de base indicatif est de **54,776 dollars** américains par an. A ce salaire, il faut ajouter d'autres émoluments (par exemple : l'indemnité de poste, l'indemnité de logement, l'indemnité de frais d'étude, etc.) conformément aux règlements régissant les fonctionnaires internationaux de l'Union africaine. Cependant, ces dispositions ne s'appliquent pas aux candidats recrutés localement (citoyens de la République sud africaine).

**Les dossiers de candidatures** doivent être reçus au plus tard le **10 Septembre, 2009** , et adressés au:

The Acting Clerk  
Pan-African Parliament  
Gallagher Estate  
Private Bag X16  
Midrand 1685  
Johannesburg  
Republic of South Africa  
Fax: +27 11 545 5136

E-mail: [pap-recruits@panafricanparliament.org](mailto:pap-recruits@panafricanparliament.org)

***Seuls les candidats sélectionnés seront contactés***